

Cotisation annuelle de 12 euros
à l'association des élèves

Grâce à cette adhésion **Volontaire** et **Solidaire...**

La MDL offre à l'ensemble des élèves (de la seconde aux classes post bac) des **espaces de vie conviviaux** :

Foyer : lieu de détente (baby Foot, coin lecture) et de consommations **gratuites** de fruits et de boissons.

Salles de musique : accès aux amateurs de pianos (classique/numérique), batterie, synthétiseur et guitares

Table de Ping Pong : dans la cour

La MDL **soutient financièrement** : L'association sportive, les clubs et les projets culturels.

La MDL **anime le lycée** en collaboration avec le **Conseil de la Vie Lycéenne**.

Pierre LIBOZ, Président et Théo MARTIN, Vice Président (Elèves)

Céline SANSEIGNE, CPE (Adulte référent)